



*République Française*  
*Collectivité Territoriale de Martinique*  
*Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique*

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU JEUDI 08 SEPTEMBRE 2022**

**Présidence : Bruno Nestor AZÉROT**  
**Date de convocation : 1<sup>er</sup> septembre 2022**  
**Nombre de conseillers en exercice : 19**  
**Nombre d'élus présents pour ce point : 11**  
**Nombre de procuration : 02**

**Extrait n°BC-09-2022/180**

**Objet : Avis du Bureau sur le Projet GeoREM - Bellefontaine.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Bruno Nestor AZÉROT, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Christian RAPHA, Thierry MARÉCHAL, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Jean-Christophe BOULANGÉ, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Germain DUTON.

**AVAIENT DONNÉ PROCURATION :**

Annick COMIER à Jonathan TABAR, Patricia PALMONT à Jean-Christophe BOULANGÉ.

**ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :**

Frédéric BUVAL, Félix ISMAIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Annick COMIER, Chantal MAIGNAN, Patricia PALMONT, Joseph PÉRASTE.

**Le Bureau Communautaire,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Considérant** que GeoREM est constitué d'un groupement d'entreprises et de cabinets d'études spécialisés, (Impact Mer, SeaMer, SeaCure), porteur d'un projet de R&D (recherche et développement) avec pour objectif de faire émerger des solutions innovantes de protection littorale. Le projet a été présenté au Président de CAP Nord Martinique le 20 juin 2022 ;

**Considérant** que les solutions qui seront développées et testées (introduction de structures artificielles non polluantes) viseront à proposer de nouveaux ouvrages marins qui imiteront le vivant du point de vue de leur fonction de protection contre les assauts de la mer (au même titre que les récifs coraliens) mais aussi du point de vue de leur intégration environnementale et bio-productive ;

**Considérant** que le projet nécessite une installation sur plusieurs sites :

- Un laboratoire d'expérimentation qui sera hébergé sur la digue de Bellefontaine du Grand port maritime de la Martinique et qui constituera le site de déploiement des expérimentations ex-situ nécessitant un pompage d'eau de mer et l'installation de bassins expérimentaux ;
- Un atelier de fabrication des structures des modules expérimentaux dans le Parc d'activités « Transition énergétique et innovation » de Bellefontaine ;
- 3 expérimentations in-situ pourront également se réaliser pour valider certains résultats en mer ;

**Considérant** que plusieurs structures accompagnent financièrement le projet et que le principal financeur, la DEAL, devrait contribuer à hauteur de 80 000 € ;

**Considérant** que le groupement d'entreprises qui porte le projet sollicite CAP Nord Martinique pour :

- La mise à disposition, à titre gratuit, de deux bureaux avec des réseaux internet/téléphonie et services bureautiques associés au sein du Parc d'activités "transition énergétique et innovation" de Bellefontaine pour une durée n'excédant pas 24 mois ;
- L'accès occasionnel à une salle de réunion ;
- L'accès à un local technique, dans un second temps, non rénové, afin de permettre l'installation du local et la préparation des expérimentations ex situ du projet ;
- Le co-financement dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement du laboratoire d'expérimentation, dans la limite de 10 000 €, s'ils répondent aux critères d'attribution du dispositif CAP'Immo de CAP Nord Martinique (Un dossier sera déposé et analysé par l'EPCI).

Considérant le plan de financement prévu :

PLAN DE FINANCEMENT GEOREM - Volet 1 Recherche prédesign et validation des hypothèses via des expérimentations ex-situ et in situ	Montants		% Budget total
	TTC	HT	
DEAL Martinique	80 000 €	73 733 €	30%
Grand port maritime de la Martinique	48 000 €	44 240 €	18%
Dont mise à disposition du terre plein de digue pendant 6 mois	18 000 €		
dont fournitures et installations de 2 containers de 20 pieds	30 000 €		
CAP Nord Martinique	28 000 €	25 806 €	10%
Dont mise à disposition de 2 bureaux pendant 18 mois (valorisation)	18 000 €		
Dont financement des travaux d'installation du laboratoire sur dispositif CAP'Immo (dossier à déposer)	10 000 €		
EDF Martinique	20 000 €	18 433 €	7%
Conservatoire du littoral	20 000 €	18 433 €	7%
Impact Mer	33 000 €	30 415 €	12%
Investissement propre (20% TH)	20 000 €		
Fourniture moyens nautiques/subaquatiques	5 000 €		
Financement stage	8 000 €		
SeaMer	20 000 €	18 433 €	7%
Investissement propre (20% TH)	10 000 €		
Fourniture moyens nautiques/subaquatiques	5 000 €		
Mise à disposition véhicule GéoREM (50%)	5 000 €		
SeaCure	18 720 €	17 253 €	7%
Fourniture de GeoBooster pendant 12 mois	18 720 €		
<b>TOTAL</b>	<b>267 720 €</b>	<b>246 746 €</b>	<b>100%</b>

\* montant valorisé pour CAP Nord Martinique (2 bureaux)

Considérant que les élus de la Commission développement économique réunis le 28 juillet 2022 ont émis un avis favorable pour la réalisation de ce projet ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**DÉCIDE**

**Article 1 :**

**D'émettre** un avis favorable sur la mise en œuvre du projet GeoREM au sein du Parc d'activités « Transition énergétique et innovation » de Bellefontaine.

**Article 2 :**

**D'autoriser** le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Article 3 :**

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**Vote**

Pour : 13

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

---

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 04 octobre 2022

Le Président

  
Bruno Nestor AZÉROT